

SOURCES CHRÉTIENNES

*Collection dirigée par H. de Lubac, S. J., et J. Daniélou, S. J.  
Secrétariat de direction : C. Mondésert, S. J.*

N° 39

LACTANCE

DE LA MORT  
DES  
PERSÉCUTEURS

I

INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE ET TRADUCTION DE

**J. MOREAU**

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LA SARRÉ

*Cet ouvrage est publié avec le concours  
du Centre National de la Recherche Scientifique.*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LA TOUR-MAUBOURG, PARIS

casset, cum Capitolium aliaque nobilia monumenta fecisset, senatus ita nomen eius persecutus est, ut neque imaginum neque titulorum eius relinqueret ulla uestigia, grauissime decretis etiam mortuo notam inureret ad  
 15 ignominiam sempiternam. 4. Rescissis igitur actis tyranni non modo in statum pristinum ecclesia restituta est, sed etiam multo clarius ac floridius enituit, secutisque temporibus, quibus multi ac boni principes Romani imperii clauum regimenque tenuerunt, nullos inimicorum  
 20 impetus passa manus suas in orientem occidentemque porrexit, 5. ut iam nullus esset terrarum angulus tam remotus quo non religio dei penetrasset, nulla denique [dei] natio tam feris moribus uiuens, ut non suscepto dei cultu ad iustitiæ opera mitesceret. Sed enim postea longa  
 25 pax rupta est.

## IV

1. Extitit enim post annos plurimos execrabile animal Decius, qui uexaret ecclesiam : quis enim iustitiam nisi malus persequatur ? 2. Et quasi huius rei gratia prouectus esset ad illud principale fastigium, furere protinus contra deum cœpit, ut protinus caderet. 3. Nam profectus aduersum Carpos, qui tum Daciam Mœsiamque occupauerant, statimque circumuentus a barbaris et cum magna exercitus parte deletus, ne sepultura quidem potuit honorari, sed exutus ac nudus, ut hostem dei  
 10 oportebat, pabulum feris uolucris iacuit.

III 11 monumenta Bal : monimenta C 13 relinqueret Bal : relinquerent C 20 orientem occidentemque Bal : oriente occidenteq. C 23 [dei] del. Bal.

IV 8 ne Graeuus : nec C || quidem Bal : quidam C

admirables, restauré le Capitole et construit d'autres monuments illustres, le Sénat s'attaqua à son nom avec tant d'acharnement qu'il ne laissa subsister aucun vestige de ses statues ni des inscriptions gravées en son honneur, et qu'il rendit les décrets les plus sévères pour infliger à la mémoire du mort une flétrissure éternelle.

Après l'abolition des actes de ce tyran, l'Église ne fut pas seulement rétablie dans sa condition antérieure, mais on la vit encore beaucoup plus brillante et florissante. Dans la suite, au cours des règnes des nombreux et excellents princes qui tinrent et dirigèrent le gouvernail de l'empire romain, sans avoir à subir aucune attaque de la part de ses ennemis, elle s'étendit en Orient et en Occident, au point qu'il n'y avait plus sur terre d'endroit, si écarté fût-il, où la religion de Dieu n'eût pénétré, de nation aux mœurs si barbares où l'adoption du culte de Dieu ne fît régner l'humanité et ne répandît les effets de la justice.

Cette longue paix, il est vrai, fut plus tard interrompue.

## IV

Bien des années plus tard, en effet, parut pour le tourment de l'Église, Dèce, cette bête exécrationnelle : car qui donc, sinon un scélérat, irait persécuter la foi des justes ?

Et comme s'il n'avait été élevé si haut, porté au faite de l'empire que pour cette besogne-là, il tourna aussitôt contre Dieu son ardeur forcenée, pour que sa chute fût immédiate.

Ayant entrepris une expédition contre les Carpes, qui s'étaient alors emparés de la Dacie et de la Mésie, il fut bientôt encerclé par les Barbares et massacré avec une grande partie de son armée. Il n'eût même pas l'honneur d'une sépulture : abandonné nu après avoir été dépouillé, il fut la pâture des bêtes et des oiseaux de proie, sort bien digne d'un ennemi de Dieu.

## V

1. Non multo post Valerianus quoque non dissimili  
 furore correptus impias manus in deum intentavit et  
 multum quamvis breui tempore iusti sanguinis fudit.  
 At illum deus nouo ac singulari pœnæ genere adfecit,  
 5 ut esset posteris documentum aduersarios dei semper  
 dignam scelere suo recipere mercedem. 2. Hic captus a  
 Persis non modo imperium, quo fuerat insolenter usus,  
 sed etiam libertatem, quam ceteris ademerat, perdidit  
 uixitque in seruitute turpissime. 3. Nam rex Persarum  
 10 Sapor, is qui eum ceperat, si quando libuerat aut vehi-  
 culum ascendere aut equum, inclinare Romanum iubebat  
 ac terga præbere et imposito pede super dorsum eius  
 illud esse uerum dicebat exprobrans ei cum risu, non quod  
 15 dignissime triumphatus aliquamdiu uixit, ut diu barbaris  
 Romanum nomen ludibrio ac derisui esset. 5. Etiam hoc  
 ei accessit ad pœnam, quod cum filium haberet impera-  
 torem, captiuitatis suæ tamen ac seruitutis extremæ  
 non inuenit ultorem nec omnino repetitus est. 6. Postea  
 20 uero quam pudendam uitam in illo dedecore finiuit,  
 derepta est ei cutis et exuta uisceribus pellis infecta  
 rubra colore, ut in templo barbarorum deorum ad memo-  
 riam clarissimi triumphi poneretur legatisque nostris  
 semper esset ostentui, ne nimium Romani uiribus suis  
 25 fiderent, cum exuuias capti principis apud deos suos

V 2 *deum* Bal : *deo* C 4 *nouo* Bal : *noua* C || *pœnæ* Bal : & *pene* C *prope*  
*pœnæ* anonymus p. 39, Bentleius *prorsus pœnæ* Heumann 7 *quo* Bal :  
*quod* C 10 *libuerat* Columbus : *libuerit* C 12 *imposito* Bal : *imposita* C ||  
*super* Bal : *supra* C 13 *post u. dicebat* < *triumphi genus* > add. Leng-  
 glet 17 *haberet* Bal : *abeb&* C 18 *captiuitatis* Bal : *captiuitati* C || *ex-*  
*trēmæ* Bal : *extrēū&me* C 21 *derepta* Nic. Heinsius, coll. Ov., *Met.*, V,  
 388 : *direpta* C || *infecta* C : *est infecta* leg. Lenglet, sed uirgula quam conten-

## V

Peu après, Valérien, saisi lui aussi de semblable folie, éleva contre Dieu ses mains impies et, en un temps pourtant bien court, parvint à répandre abondamment le sang des justes. Mais Dieu le frappa d'un châtement d'un genre nouveau et singulier, pour montrer à la postérité, par cet exemple, que les ennemis de Dieu reçoivent toujours la punition que mérite leur crime.

Fait prisonnier par les Perses, Valérien ne perdit pas seulement le pouvoir dont il avait abusé sans mesure, mais aussi la liberté qu'il avait ravie aux autres, et vécut dans l'esclavage, ignominieusement ; car le roi des Perses Sapor, celui-là même qui l'avait capturé, obligeait le Romain à tendre l'échine pour lui servir de marchepied, chaque fois qu'il lui prenait fantaisie de monter à cheval ou sur son char. Le pied sur le dos de son captif, le roi lui disait avec un rire outrageant : « Voilà pourtant l'histoire vraie, bien différente assurément de celle que les Romains peignent sur les tableaux ou sur les murs ! » Ayant ainsi dignement, comme on voit, orné le triomphe de son adversaire, Valérien vécut encore assez pour que le nom romain fût longuement le jouet et la risée des Barbares. Ce qui ajouta encore à la cruauté de son châtement, ce fut d'avoir un fils empereur et personne pour venger une captivité qui l'avait réduit à l'esclavage le plus abject : jamais, en effet, on ne pensa à réclamer son retour. Mais lorsqu'il eût, au milieu de pareil déshonneur, atteint le terme d'une vie infâmante, on lui ôta la peau et on la teignit en rouge après l'enlèvement des visières, pour la placer dans un temple des dieux barbares, en commémoration d'une si éclatante victoire.

Ce témoignage, en mettant devant les yeux de nos ambassadeurs la dépouille d'un empereur captif auprès des dieux de la Perse, devait avertir les Romains de ne pas se fier aveuglément à leurs forces.

dit in C esse ~ distinctio est 23 *clarissimi* Bal : *karissimi* C 25 *prin-*  
*cipis* Bal : *principes* C

est obuiam tendere, sed hunc per Armeniam misit ipse in Oriente subsistens et aucupans exitus rerum. 7. Ille insidiis usus barbaros, quibus mos est cum omnibus suis  
 20 ad bellum pergere, multitudine impeditos et sarcinis occupatos non difficiliter oppressit fugatoque Narseo rege reuersus cum præda et manubiis ingentibus sibi attulit superbiam, Diocletiano timorem. 8. In tantos namque fastus post hanc uictoriam eleuatus est, ut iam  
 25 detrectaret Cæsaris nomen. Quod cum in litteris ad se datis audisset, truci uultu ac uoce terribili exclamabat : « Quousque Cæsar ? » 9. Exinde insolentissime agere cœpit, ut ex Marte se procreatum et uideri et dici uellet tamquam alterum Romulum maluitque Romulam matrem  
 30 stupro infamare, ut ipse diis oriundus uideretur. 10. Sed differo de factis eius dicere, ne confundam tempora. Postea enim quam nomen imperatoris accepit, exuto socero, tum demum furere cœpit et contemnere omnia. 11. Diocles — < sic > enim ante imperium uocabatur —  
 35 cum rem publicam talibus consiliis et talibus sociis euerteteret, cum pro sceleribus suis nihil non mereretur, tamdiu tamen summa felicitate regnauit, quamdiu manus suas iustorum sanguine non inquinauit. 12. Quam uero causam persequendi habuerit exponam.

## X

1. Cum ageret in partibus Orientis, ut erat pro timore scrutator rerum futurarum, immolabat pecudes et in iecoribus earum uentura quærebat. 2. Tum quidam ministrorum scientes dominum cum adsisterent immolanti,  
 5 imposuerunt frontibus suis immortale signum : quo facto

IX 19 *usus* Tollius : *suis* C 20 *impeditos* Bal : *imperitos* C || *sarcinis* Bal : *sartinos* C 26 *dati* edd. : *datus* C 34 < *sic* > add. Græuius

X 1 *pro* C : *præ* Bentleius

envoya son gendre l'attaquer par l'Arménie. Pour lui, il cantonna dans l'Orient, à observer la tournure que prendraient les événements.

Les Barbares ont l'habitude de partir en guerre avec tout ce qu'ils possèdent, embarrassés par leur multitude même, et empêtrés dans leurs bagages. Aussi Galère n'eut-il pas de peine à les vaincre dans une embuscade. Il mit en fuite le roi Narsès et revint chargé d'un butin et de dépouilles immenses, ce qui l'emplit d'orgueil et plongea Dioclétien dans la crainte. Après sa victoire, sa superbe grandit au point de lui faire repousser le nom de César. Entendant lire ce titre dans la suscription d'une lettre qui lui était adressée, il s'écria d'un air furieux et d'une voix terrible : « Quoi donc ? Toujours rien que César ? » Son comportement devint alors d'une arrogance si inouïe qu'il voulut, comme un second Romulus, passer pour le fils de Mars et en porter le nom, préférant souiller la réputation de Romula, sa mère, pour s'arroger une origine divine. Mais je remets à plus tard le récit de ses actes, afin ne de pas confondre les temps. Ce n'est qu'après avoir reçu le titre d'empereur, qu'il commença à s'abandonner à ses fureurs et à tout fouler sous ses pieds.

Dioclès — c'est ainsi qu'il s'appelait avant son avènement — ne pouvait, avec un tel programme et de pareils associés, que conduire l'État à sa perte, et il n'y avait pas de châtement que ne méritassent ses crimes. Son règne fut pourtant singulièrement heureux tant qu'il ne souilla pas ses mains du sang des justes.

Quant à la raison pour laquelle il les persécuta enfin, je vais vous la dire.

## X

Il se trouvait dans les provinces orientales. Avec son inquiétude habituelle, il scrutait les mystères de l'avenir, immolant du bétail et cherchant des présages dans le foie des victimes.

Or, certains de ses serviteurs connaissaient le Seigneur ; assistant à l'un de ces sacrifices, ils se signèrent le front

fugatis dæmonibus sacra turbata sunt. Trepidabant aruspices nec solitas in extis notas uidebant et quasi non litassent sæpius immolabant. 3. Verum identidem mactatæ hostiæ nihil ostendebant, donec magister ille  
 10 aruspicum Tagis seu suspicione seu uisu ait idcirco non respondere sacra, quod rebus diuinis profani homines interessent. 4. Tunc ira furens sacrificare non eos tantum qui sacris ministrabant, sed universos qui erant in palatio iussit et in eos, si detrectassent, uerberibus animaduerti,  
 15 datisque ad præpositos litteris, etiam milites cogi ad nefanda sacrificia præcepit, ut qui non paruissent, militia soluerentur. 5. Hactenus furor eius et ira processit, nec amplius quicquam contra legem et religionem dei fecit. 6. Deinde interiecto aliquanto tempore in Bithyniam uenit  
 20 hiematum eodemque tum Maximianus quoque Cæsar inflammatus scelere aduenit, ut ad persequendos christianos instigaret senem uanum, qui iam principium fecerat. Cuius furoris hanc causam fuisse cognoui.

## XI

1. Erat mater eius deorum montium cultrix. Quæ cum esset mulier admodum superstitiosa, dapibus sacrificabat pæne cotidie ac uicanis suis epulas exhibebat. Christiani abstinebant, et illa cum gentibus epulante ieiunius hi et orationibus insistebant. 2. Hinc concepit odium aduersus eos ac filium suum non minus superstitiosum querelis muliebribus ad tollendos homines incitauit. 3. Ergo

X 12 *furens* Bal : *furoris* C *furiosus* anonymus, p. 70 16 *ut* Bal : *et* C 17 *hactenus* edd. : *ac* *tenuis* C 19 *interiecto* Bal : *interdicto* C || *Bithyniam* edd. : *bethaniam* C

XI 1 *deorum* C : *deæ* Græuius || *montium* C : *gentium* Bentleius *manium* Pesenti in app. crit || *Quæ cum esset mulier admodum superstitiosa* Græuius : *mulier admodum superstitiosa. Quæ cum esset* C lacunam post *esset* statuit Tollius et nomen urbis, u. g. *Nicomediæ* conii. *Quæ cum esset* +++ Pesenti 3 *uicanis* Tollius : *uicariis* C || *epulas* ed. Oxon. 1680 : *epulis* C

du signe immortel et ce geste, en chassant les démons, troubla les rites païens. Trépидants, les aruspices n'apercevaient pas dans les entrailles les marques accoutumées, et, comme si le sacrifice n'avait pas eu lieu, ils le recommencèrent à plusieurs reprises. Mais les victimes nouvellement immolées continuaient à ne rien livrer. Enfin le fameux Tagès, chef des aruspices, soit qu'il soupçonnât, soit qu'il eût vu quelque chose, déclara que, si les victimes interrogées ne donnaient aucune réponse, c'était que des profanes assistaient aux cérémonies divines. Dioclétien, fou de colère, ordonna de sacrifier non seulement à ceux dont c'était la fonction, mais à tous ceux qui se trouvaient dans le palais, et fit punir du fouet tous ceux qui s'y refuseraient.

Par des ordres écrits remis aux commandants d'unités, il força même les soldats à accomplir ces sacrifices infâmes : ceux qui oseraient s'y soustraire seraient chassés du service.

Là se borna sa colère, et il ne porta pas d'atteinte plus grave à la loi et à la religion de Dieu.

Quelque temps après, il arriva passer l'hiver en Bithynie, où vint le rejoindre le César Maximien, tout brûlant d'une ardeur criminelle, et bien décidé à pousser à la persécution des Chrétiens le fourbe vieillard qui avait déjà pris les premières mesures.

Quant aux causes de cette haine furieuse, voici ce que j'ai appris à ce sujet.

## XI

Sa mère, adoratrice des dieux des montagnes et femme extrêmement superstitieuse, offrait presque chaque jour des repas sacrificiels et y fournissait de nourriture les gens de son pays. Les Chrétiens évitaient ces festins, et consacraient aux jeûnes et aux prières le temps qu'elle employait à banqueter avec les païens. Cette conduite excita contre eux sa haine. En se lamentant comme savent le faire les femmes, elle incita son fils, tout aussi superstitieux qu'elle, à supprimer ces hommes. Il eut